



L'hébergement chez des tiers vu à hauteur d'enfants

La note «L'hébergement chez des tiers vu à hauteur d'enfants » est une étude réalisée par l'Observatoire de l'hébergement et du Logement dans le cadre de ses contributions au Rapport sur l'état du mal-logement publié par la Fondation pour le Logement des défavorisés.

REDACTION

Observatoire de l'hébergement et du logement

RELECTURE ET CONSEILS

René Ballain

MISE EN PAGE

Observatoire de l'hébergement et du logement

CREDIT PHOTOS

Natalia Olivera

Table des matières

Approche et méthodologie	4
Des enfants qui n'échappent pas aux solutions alternatives pour contourner les défaillances de l'Etat et l'accès impossible au marché du logement	5
I. Des enfants qui pâtissent d'un accès au logement difficile, voire impossible... <td>5</td>	5
II. ... Et de la saturation des places d'hébergement à disposition du 115.....	6
Faire avec l'instabilité de l'hébergement.....	7
Faire avec les conditions d'habiter disponibles	9
I. Faire avec le « mieux que rien » - « L'essentiel, c'est les enfants ! »	9
II. Portait de Rosa (10 ans) et Nabil (8 ans), hébergés chez des tiers	10
III. Faire avec la promiscuité : quand le quotidien des enfants devient une épreuve, faute de place.....	12
IV. Faire avec des conditions de vie parfois indécentes mettant en péril la qualité de vie des enfants	15
Faire avec le fait de n'être pas chez soi	16
I. S'adapter pour déranger le moins possible les hébergeurs	16
II. Parfois, participer à des loisirs bienvenus quand ils ne sont pas impossibles....	17
Une fragilisation de l'enfant qui traverse l'école, les liens sociaux et la santé mentale..	18

APPROCHE ET METHODOLOGIE

Cette note vise à rendre visible l'expérience de l'hébergement chez des tiers vue à hauteur d'enfants. De la même façon que pour d'autres travaux, l'Observatoire de l'Hébergement et du Logement a sollicité un large réseau de partenaires et de ménages afin de conduire des entretiens avec des enfants. Toutefois, contrairement aux recherches habituellement menées par l'OHL, il a été particulièrement difficile d'obtenir des contacts de la part des partenaires, ou d'entrer en contact avec des familles et d'obtenir les autorisations nécessaires, ce qui constitue déjà, en soi, un premier enseignement.

Plusieurs entretiens semi-directifs (durées comprises entre trente minutes et une heure) ont néanmoins pu être réalisés avec des enfants entre 6 et 10 ans, le plus souvent en présence des parents, dont l'implication variait selon les situations. L'Observatoire est conscient du biais que peut introduire cette présence dans la parole des enfants. Toutefois, la participation des parents, parfois accompagnés de frères et sœurs, a également favorisé l'émergence de souvenirs ou d'expériences permettant aux enfants de rebondir, tout en les rassurant. Elle a ainsi contribué à instaurer un climat de confiance propice, favorisant une expression plus libre et spontanée des enfants.

Être hébergé chez un tiers est souvent une solution alternative contrainte, quand les autres possibilités plus durables pour éviter la rue sont inaccessibles immédiatement ou le deviendront dans un délai long. Les familles avec enfants sont également concernées, et peut-être même davantage que les autres, en raison – et à juste titre – de la plus grande vulnérabilité de ces derniers, et de l'image que peuvent s'en faire les tiers hébergeurs. Et en effet, de plus en plus d'enfants se trouvent plongés, avec leur famille, dans des situations de mal-logement, parfois jusqu'à la rue et en étant « transportés », concomitamment, de solution de courte durée en solution de courte durée, quand elles existent. Parmi ces solutions, l'hébergement chez des tiers tient probablement une place majeure.

Mais qui mieux que les enfants eux-mêmes pour faire état de leur expérience et parler de leur vécu ? C'est pourquoi nous nous sommes attachés, à travers cette note, à aller à la rencontre de parents d'enfants et d'enfants eux-mêmes ayant vécu une partie de leur vie hébergés chez un ou des tiers, et rapporter leurs mots et leurs parcours.

DES ENFANTS QUI N'ECHAPPENT PAS AUX SOLUTIONS ALTERNATIVES POUR CONTOURNER LES DEFAILLANCES DE L'ETAT ET L'ACCES IMPOSSIBLE AU MARCHE DU LOGEMENT

Difficile d'imaginer que des enfants, y compris en bas âge, puissent passer à travers les dispositifs d'hébergement mis en place par l'Etat. Et pourtant, les professionnels de terrain rapportent de plus en plus de ces situations inadmissibles. A la veille de la rentrée scolaire 2025, en France, au moins 2 159 enfants, dont 503 de moins de 3 ans, sont restés sans solution d'hébergement après un appel au 115¹. D'autant que ces chiffres sont probablement largement sous-estimés car ils ne prennent pas en compte les familles qui, faute de proposition, n'appellent plus le 115. Plus localement, le Collectif des écoles occupées de Grenoble estime, en décembre 2024, à 450 le nombre d'enfants à la rue, en squats, bidonvilles, hébergés chez des tiers ou dans des hébergements dont ils vont être expulsés, dont 250 sur la seule ville de Grenoble.²

I. Des enfants qui pâtissent d'un accès au logement difficile, voire impossible...

Et en effet, nombre de familles n'ont pas accès au logement, ni dans le parc privé, ni – et c'est peut-être d'autant plus inquiétant – dans le parc social. Dans les deux cas, les familles peuvent être empêchées dans leurs démarches de recherche par leur manque de ressources financières, face à des niveaux de loyer toujours plus importants, quand ce n'est pas en raison d'une situation administrative complexe.

« Mounir : On voulait louer [dans le parc, privé], mais on n'a pas trouvé. Il faut toujours soit les fiches de paie, soit un garant, soit...

Salma : Et on peut pas faire ça. [...]

Mounir : Surtout des fiches de paie. Les fiches de paie, les garants.

Rabia : Et nous, on n'avait pas ça. » (Salma et Mounir, couple avec enfants)

¹ <https://www.unicef.fr/article/2-159-enfants-ont-passe-la-nuit-a-la-rue-avant-la-rentree-scolaire/>

² Observatoire de l'Hébergement et du Logement, Lettre de l'Observatoire n° 6, janvier 2025, disponible en ligne sur : <https://www.untoitpourtous.org/wp-content/uploads/2025/02/Lettre-de-lObservatoire-n%C2%B06-vf-1.pdf> (vu le 18/11/2025).

Or les revenus sont étroitement liés aux salaires, qui eux-mêmes ne peuvent rentrer que si le travail est autorisé. Or l'obtention d'un titre de séjour étant de plus en plus restrictive, ce sont nombre de familles qui sont mises mécaniquement dans l'embarras.

Impuissantes devant le marché du logement, les familles n'ont alors d'autre choix que de se replier sur d'autres solutions plus précaires, parmi lesquelles figure, en bonne place, l'hébergement chez des tiers.

« *Salma* : Nous étions chez le cousin, des fois chez ma copine, des fois...

Enquêtrice : Avec les enfants ?

Mounir : Oui, oui. Parce qu'on a n'a pas trouvé pour la location. » (*Salma et Mounir, couple avec enfants*)

II. ... Et de la saturation des places d'hébergement à disposition du 115

L'hébergement chez des tiers est finalement assez ambivalent : pouvant, dans le meilleur des cas, être la bouée de sauvetage permettant aux familles (comme par ailleurs aux autres profils d'hébergés) de se maintenir hors de la rue, comme se révéler en être la porte d'entrée, quand le terme de cet hébergement arrive, parfois brutalement... Ces deux situations pouvant par ailleurs se rencontrer à différents stades des parcours de vie des ménages.

« *En deux mois, il [leur hébergeur] nous mettait dehors... Alors, dehors, au début, je ne savais rien, et après des personnes m'ont vue avec les trois enfants dans la tente et ils m'ont dit : « Il faut appeler le 115. Il faut faire ça, ça, ça, ça ». Mais... Il y a rien.* » (*Anissa, mère de trois enfants actuellement hébergée chez des tiers par intermittence avec la rue*)

Pour les familles avec enfants les plus « chanceuses »³, l'hébergement chez des tiers peut devenir une solution – bien que précaire – d'attente d'un hébergement plus stable. Les familles rencontrées en entretien ont toutes évoqué la difficulté, pour elles, de joindre le 115 et – difficulté encore plus grande – de se voir proposer une solution d'hébergement par ce dernier. Elles sont aujourd'hui « mises en concurrence » avec les autres demandeurs, de plus en plus nombreux, parmi lesquels d'autres familles jugées plus prioritaires, en raison d'une situation de handicap, de la présence au sein du foyer d'enfants plus jeunes, etc.

« *La seule réponse du 115 : « On n'a toujours pas de place, Madame. » « Merci ! » Même mon assistante [sociale], elle appelle, et elle dit ma situation... [...] Elle appelle le 115. On appelle ensemble. Elle dit : « Elle a été expulsée. Elle est dehors. » Et : « Ok. Mais toujours pas de place. On cherche. »* » (*Anissa, mère de trois enfants actuellement hébergée chez des tiers par intermittence avec la rue*)

Cette dernière difficulté est particulièrement visible dans les orientations réalisées en 2023 par le SIAO en Isère : bien que les chiffres soient toujours plus élevés que pour l'ensemble des demandeurs (8 % d'orientations vers de l'hébergement d'urgence pérenne tout public ou femmes victimes de violences), les taux d'orientation des familles restent très inquiétants. Seuls 11 % des couples avec enfants ayant contacté le 115 se sont vu proposer une solution d'hébergement – qu'ils acceptent ou non – pour 19 % (donc une sur cinq) des familles monoparentales...⁴

« *Parce que quand j'étais à l'hôpital, j'ai appelé le 115 plusieurs fois. Ils m'ont dit qu'il y avait plusieurs cas plus que vous, c'est-à-dire dans un état plus que vous. J'ai dit : « Mais moi aussi, je*

³ Voir « L'essentiel, c'est les enfants » - Faire avec le « mieux que rien »

⁴ SIAO de l'Isère. (2024). *Rapport d'observation 2024 (données 2023)*, p. 37.

suis... Je galère avec mes enfants, et tout. » Ils m'ont dit : « Il faut attendre. »» (Salma, couple avec enfants)

« Salma : Elle [une connaissance] est gentille aussi, elle a appelé aussi une fois le 115.

Enquêtrice : Pour vous ?

Salma : Pour moi, oui, une fois, ça fait longtemps. Quand j'ai fait la grossesse arrêtée, elle a appelé le 115.

Enquêtrice : Oui, vous disiez que beaucoup de personnes avaient appelé le 115 pour prévenir ?

Salma : Surtout de l'hôpital, les deux sage-femmes, l'assistance sociale, beaucoup de gens qui ont appelé. »

Ces situations d'attente d'une solution qui ne vient pas pour combler un besoin pourtant essentiel, celui d'être mis à l'abri, sont totalement intégrées par les enfants, qui en sont les témoins. Cela génère chez eux du stress et de l'angoisse, de voir leurs parents démunis dans leurs demandes.

« Elle [en parlant de sa mère] faisait que d'appeler [le 115], elle était stressée et ils disaient : « On n'a pas d'appartement, et tout ça. » Et du coup, quand elle était beaucoup stressée, et bah, quand elle était enceinte, et bah elle l'a perdu [l'enfant qu'elle portait]. Et du coup, je faisais que de pleurer parce que j'arrivais pas à croire. [Pleurs]. » (Rosa, 10 ans)

La situation est arrivée à un point tel que même des familles ayant pourtant été reconnues prioritaires au titre du DAHO (Droit A l'Hébergement Opposable) ne parviennent plus à être orientées directement vers une place d'hébergement d'urgence.

« Parce que j'étais asthmatique, et j'ai trois enfants et un mari. Alors j'étais prioritaire pour être logée. Mais c'est que la lettre ! [Rires nerveux] Mais réellement : il y a pas de maison, il y a pas d'hébergement, il y a rien. Je raconte tout ça, et l'assistante sociale de l'accueil de nuit, elle était très gentille, et elle m'a dit : « Il faut faire un recours. » [...] Ils m'ont donné un rendez-vous. Je suis allée là-bas. Je trouve les bénévoles : elle fait le recours [DAHO], elle m'écoute, et tout. Et après, elle me trouve un avocat aussi. Elle m'a fait la demande pour un avocat, et tout. Bon. Sur le papier, tout se passe bien ! Tous se passe bien ! Et en plus, l'avocate, elle me ramène une décision du juge [disant] qu'il faut m'héberger parce que je suis asthmatique, que j'ai trois enfants, que ma petite - qui a six ans maintenant – elle a un début de maladie de l'asthme, je pense. En plus, parce qu'on est dehors là, là, là, là. Par rapport au froid, mon mari, il a fait un AVC, côté gauche. L'œil ne ferme pas, et il passe trois mois comme ça. Et donc le juge, il a fait une décision : il faut m'héberger avant le 31 octobre 2024 ! [Rires] » (Anissa, mère de trois enfants actuellement hébergée chez des tiers par intermittence avec la rue)

Les familles n'ont alors d'autre choix que de se débrouiller par leurs propres moyens pour trouver une solution de repli leur permettant au maximum d'éviter la rue. Bien souvent, c'est l'hébergement chez des tiers qui constitue cette solution, et bien souvent de façon ultra précaire.

FAIRE AVEC L'INSTABILITE DE L'HEBERGEMENT

Bien que le fait d'avoir des enfants puisse être mis en avant – au vu de la vulnérabilité de ces derniers – comme argument des familles en grande difficulté de logement, voire à la rue, pour convaincre des personnes de leur entourage de les recevoir pour les mettre à l'abri, cela reste bien souvent une situation précaire qui génère de l'angoisse pour l'ensemble des membres de la famille.

« C'est juste parce que j'ai pleuré, que j'ai demandé ça, ça, ça... « La journée est terminée, et les enfants sont dehors. » « Ah bon. Alors venez, venez, mais cette nuit, c'est tout, et demain tu

cherches ». Ça fait des jours... je pense 11 jours, qu'on est comme ça. [Pleurs] » (Anissa, mère de trois enfants actuellement hébergée chez des tiers par intermittence avec la rue)

Être hébergé chez un tiers, c'est, de fait, devoir gérer une instabilité qui peut être plus ou moins forte, en fonction des durées d'hébergement offertes par chaque hébergeur. Pour certains hébergés, la situation peut changer fréquemment, allant parfois jusqu'à entraîner un changement de domicile chaque soir. Et les familles avec enfants n'échappent malheureusement pas à ces situations particulièrement inconfortables d'un cycle sans fin de recherche d'hébergements de fortune.

« Mais les personnes du 28 octobre [2025] [date de l'expulsion de la famille de son lieu de squat] jusqu'à maintenant, c'est : « Tu viens à 20h, tu entres, tu dors, et à 7h tu pars. Et tu cherches une autre place, parce que moi je te dépanne, c'est tout, mais on peut pas pour la prochaine nuit. » » (Anissa, mère de trois enfants actuellement hébergée chez des tiers par intermittence avec la rue)

La fin de l'hébergement peut également arriver soudainement, au gré du bon vouloir de l'hébergeur : l'hébergement peut être interrompu à tout instant et sa durée reste le plus souvent indéterminée, compromettant toute planification du quotidien et des projets à long terme.

« Je connaissais une personne qui m'a dit : « Venez à Grenoble, tout va bien. » [...] Les deux premiers mois, on était chez la personne. [...] Et après, quand notre argent a été fini, il nous a mis dehors. » (Anissa, mère de trois enfants actuellement hébergée chez des tiers par intermittence avec la rue)

Les familles avec enfants qui connaissent l'hébergement chez des tiers sont, peut-être encore plus que les autres, soumises à cette instabilité, du fait d'une cohabitation se révélant souvent plus contraignante pour l'hébergeur, particulièrement s'il s'agit de jeunes enfants.

« Et maintenant, du 28 [date de l'expulsion de la famille de son squat] jusqu'à maintenant : une nuit dans l'église, une nuit chez ça, une nuit chez ça, une nuit chez ça... [...] Parce que personne te prend pour deux ou trois jours. Non... Une nuit, parce qu'il fait froid : « Ok. Venez avec les enfants. Mais demain, tu cherches une autre place. » (Anissa, mère de trois enfants actuellement hébergée chez des tiers par intermittence avec la rue)

Or l'instabilité percut au moins autant, voire davantage, les enfants que les adultes, enfants pour lesquels la stabilité résidentielle constitue un facteur essentiel de développement et d'épanouissement.

Par ailleurs, il est parfois difficile, pour les adultes, d'apporter des réponses, qui plus est adaptées à l'âge et la maturité de chaque enfant, à leurs questions, devant lesquelles ils peuvent rapidement se trouver démunis.

« Maintenant [après leur expulsion avec concours de la force publique], on est chaque nuit chez quelqu'un, et chaque heure, ils [les enfants] me posent des questions : « Maman, pourquoi la police elle nous a obligés à quitter notre maison ? » « Maman, pourquoi dans notre maison on peut pas rester tranquilles ? » Et il faut que je réponde... Il faut que je donne des raisons pour chaque question, mais... Je pense que ça va passer, non ? [Désespérée, en pleurs] » (Anissa, mère de trois enfants actuellement hébergée chez des tiers par intermittence avec la rue)

Les déménagements réguliers viennent également percuter la sphère scolaire et la stabilité de celle-ci, l'école, lieu central de vie et de socialisation pour les enfants, étant largement tributaire du lieu d'hébergement des familles. Parmi ces dernières, certaines se trouvent fréquemment contraintes de changer les enfants d'établissement scolaire, celui-ci se trouvant désormais trop éloigné du nouveau lieu d'hébergement, tandis que d'autres peuvent faire le choix de maintenir les enfants dans l'établissement d'origine pour préserver leurs repères et leurs habitudes.

« Enquêtrice : Et en tout, tu as eu combien de logements dont tu te souviens ?

Mère : Tu peux compter les écoles où tu es passée.

Haviva (6,5 ans) : [Elle cite les noms des écoles]

Enquêtrice : Ça fait déjà quatre, ou j'ai mal compté ?

Haviva : 1, 2, 3, 4 !

Enquêtrice : Quatre écoles !

Haviva : Et là, [nom de l'école].

Enquêtrice : Donc là, c'est la cinquième où tu es. [...]

Dans les deux cas, le choix – bien qu'il soit souvent le meilleur pris par les parents au vu de la situation – se fait au détriment de la qualité de vie générale de la famille. Dans le premier, il impose des changements d'école parfois mal vécus par les enfants, dans la mesure où cela implique de reconstruire, à chaque fois, un nouveau cercle d'amis, et de se familiariser avec de nouveaux lieux.

« **Mère** : Et est-ce que c'est facile de laisser tes copines, à chaque fois qu'on déménage ?

Haviva (6,5 ans) : Non.

Mère : Et l'école ?

Haviva : Non.

« **Enquêtrice** : Et là, vous êtes à l'école de [nom de la commune] ?

Nabil (8 ans) : Moi, j'ai l'habitude de rester avec mes copains.

Rosa (10 ans) : Oui, moi aussi.

Enquêtrice : Quand ça ?

Nabil : J'ai pas envie de sortir de l'école, j'ai pas envie d'échanger mon école.

Rosa : On a pris l'habitude.

Enquêterice : Vous vouliez rester à l'école avec vos copains et vos copines ?

Rosa : Oui !

Nabil : Oui ! »

Dans le second, les trajets de la maison à l'école deviennent longs et fatigant pour tous.

« **Enquêterice** : Et pourquoi vous étiez plus fatigués ?

Rosa (10 ans) : Parce que c'était trop loin de l'école, du coup on se levait beaucoup tôt et on partait avec le bus et le tramway. »

FAIRE AVEC LES CONDITIONS D'HABITER DISPONIBLES

I. Faire avec le « mieux que rien » - « L'essentiel, c'est les enfants ! »

Pour les parents, l'essentiel – et même, pourrait-on dire, la bataille quotidienne – est d'offrir à leurs enfant la sécurité nécessaire à leur épanouissement, sécurité qui passe, presque essentiellement, par leur mise à l'abri, particulièrement en cas de périodes de grand froid ou d'intempéries.

« Il y a une chose qui est nécessaire : c'est qu'on soit hébergés dans une chambre. Pour les enfants. Parce que l'hiver, c'est zéro, ou un, ou deux ou trois degrés, dans l'hiver. Pour les enfants, j'ai juste besoin d'une petite chambre, pour passer la nuit. Et la journée, je mets les enfants dans l'école. Et nous, on bouge. Moi et mon mari, on bouge. On essaie de faire ça. Et c'est tout. [Elle pleure] » (Anissa, mère de trois enfants actuellement hébergée chez des tiers par intermittence avec la rue)

Il n'est pas rare, dans leurs discours, que parents et enfants affirment avoir la « chance » de disposer d'un abri et cherchent avant tout à préserver les aspects positifs de leur situation, malgré la précarité et des conditions de logement parfois très éprouvantes.

« Des fois, je me dis que je dors pas bien là [durant sa grossesse], et après coup, je me dis dans ma tête : « Non, je suis dans une chambre. Tout est fermé. Je suis pas dehors, la pluie, et tout. » Je me dis : « C'est pas grave, l'essentiel, c'est les enfants. » (Salma, en couple avec enfants)

« Mes enfants... L'essentiel, c'est qu'on soit ensemble. [...] Ils jouent ensemble, à faire semblant ensemble. C'est pour ça, par rapport à mes enfants, l'essentiel, c'est qu'on soit ensemble : dans une tente, dans une maison, en intérieur, en extérieur, je sais pas... » (Anissa, mère de trois enfants actuellement hébergée chez des tiers par intermittence avec la rue)

Toute mise à l'abri, même dans des conditions indécentes, frôlant parfois l'insalubrité, fait alors office de « mieux que rien », et en vient même, dans le discours de certains enfants, à être qualifiée positivement, l'hébergement chez des tiers étant mise en comparaison et relativisé par rapport à une situation de rue.

« C'est mieux que rien. C'est ça... » (Anissa, mère de trois enfants actuellement hébergée chez des tiers par intermittence avec la rue)

« **Enquêtrice** : Et il y avait des choses que vous avez bien aimé dans l'appartement ? Il y avait des choses bien, ou pas du tout ?

Rosa (10 ans) : C'était bien parce qu'on n'était pas dehors. »

II. Portait de Rosa (10 ans) et Nabil (8 ans), hébergés chez des tiers

Rosa et Nabil ont respectivement 10 et 8 ans. Avec leurs parents, Salma et Mounir, ils partent d'Algérie il y a quelques années et arrivent en France à Marseille avant de rejoindre rapidement Grenoble où se trouve le cousin de Salma.

Une fois sur place, la famille comprend que le cousin ne peut pas les héberger : ce dernier propose alors aux parents de passer quelques nuits à l'hôtel. Salma et Mounir se rendent rapidement compte qu'ils ne pourront pas suivre financièrement la cadence, et font part de leur inquiétude à leur cousin. Ce dernier leur propose alors de vivre dans son studio en banlieue, qu'il habite par intermittence : faute d'autre solution, ils acceptent. En parallèle, Salma et Mounir appellent le 115 tous les jours, et font une demande de priorisation Daho (Droit à l'hébergement opposable). Cette demande se verra d'abord refusée, puis, à la suite d'un recours gracieux, la famille finit par être priorisée Daho.

Pendant l'instruction du dossier Daho de la famille, puis quelques temps après l'obtention de leur priorisation, Nabil et Rosa vivent donc dans le studio de leur oncle et sont scolarisés dans l'école la plus proche. L'appartement est trop petit pour accueillir toute la famille : composé d'une pièce faisant à la fois office de cuisine et de chambre, les deux enfants peinent à trouver leur espace.

« Il était petit, [...] il y a la cuisine et la chambre et il était à côté de notre école » (Rosa, 10 ans)

« Oui, juste un lit, mais on dort tous les quatre [elle rit, les enfants rient] mais on dort comme ça [les uns à côté des autres], et moi comme j'ai les pieds qui sortaient, j'étais enceinte, j'avais mis – comment on dit ? – une petite table. » (Salma, mère de Rosa et Nabil)

En situation irrégulière et désormais enceinte, leur mère ne peut pas travailler. Leur père n'a pas non plus de titre de séjour, mais il a trouvé un emploi dans une société de ménage. Travaillant la nuit, il rentre souvent très fatigué et dort la journée : Rosa et Nabil doivent se faire discrets pour ne pas le réveiller, et ne peuvent pas jouer ou faire leurs devoirs comme ils le souhaiteraient.

« Des fois, mon mari il revient du travail, il dort, on peut même pas jouer, crier, quand il rentre à sa chambre, il ferme la porte, il dort, et Nabil et Rosa font ce qu'ils veulent, mais on peut pas bouger. »
Salma, mère de Rosa et Nabil

« Toujours on part à [centre commercial], on était toute la journée à [centre commercial] [rires]. Sinon il y avait le parc de [nom de la commune], je prends les enfants pour laisser mon mari dormir un petit peu. (Salma, mère de Rosa et Nabil)

Dans le studio dans lequel sont hébergés Rosa et Nabil, la famille découvre des cafards et des puces, ce qui inquiète beaucoup les parents et les enfants.

« **Salma** : Et la surprise quand on a trouvé les puces, c'était un cauchemar pour moi

Rosa (10 ans) : Elle faisait que de me regarder les cheveux

Enquêtrice : Ah oui, et les cafards... ça vous faisait un petit peu peur [vers les enfants] ?

Rosa : Si, un petit peu

Nabil (8 ans) : Il y avait beaucoup de cafards, j'aime pas ils m'énervent et après je veux l'écraser.

Rosa : Il avait peur de l'écraser sur les habits !

Salma : C'est moi qui surveille toute la nuit, les oreilles de mes enfants ! »

De temps à autre, le cousin de Salma leur demande de lui laisser le studio pour quelques jours : la famille dort alors ponctuellement chez des connaissances et chez une amie de l'école de Rosa.

« **Salma** : Il part et il revient parce qu'il avait une copine. Mais il part, comme ça, je m'en fous, c'est sa vie privée. Mais quand il veut venir, il me dit : « Je vais venir trois jours ». Et moi dans 2 jours, 3 jours, je vais chez...

Rosa (10 ans) : La copine !

Salma : Ines. Sa maman, elle est vraiment gentille.

Enquêtrice : Ines, c'est ta copine [vers Rosa] ?

Rosa : Oui.

Salma : Sa copine préférée ! [...]

« [à propos de la mère de cette amie] Des fois, elle me laisse, surtout quand j'étais enceinte, car elle sait comment j'étais, elle m'aidait beaucoup. Il y avait beaucoup de gens que je connais même pas, c'est pas de la famille, mais ils m'ont vraiment aidée. » (Salma, mère de Rosa et Nabil)

Le soutien et l'aide de son amie de l'école n'est pas toujours facile pour Rosa, et la met parfois mal à l'aise.

« **Rosa (10 ans)** : J'aime aller chez elle, mais j'ai un petit peu la honte.

Enquêtrice : Et tu lui disais à ta copine, ou tu ne préférerais pas trop lui dire ?

Rosa : Euh, non, pas trop lui dire. »

La situation est fragile pour cette famille, et ne permet pas toujours à Salma de bénéficier du confort et des conditions physique et mentales nécessaires à une grossesse. Durant cette période d'hébergement chez son cousin, Salma perd son bébé. Cet évènement traumatique représente un gros choc pour toute la famille, enfants compris.

« Plusieurs fois j'ai dû aller à l'hôpital quand j'étais enceinte, parce que j'avais des difficultés pendant la grossesse. Et ils m'ont dit : « Il faut pas marcher. Il faut toujours être alitée. » (Salma, mère de Rosa et Nabil)

« Des fois, elle [sa mère] pleurait, elle appelait toujours pour avoir une maison, et du coup elle était stressée, et je me rappelle que mon petit frère, il est mort [...]. Et du coup je faisais que de pleurer parce que j'arrivais pas à croire [elle pleure]. » (Rosa, 10 ans)

Grâce à sa priorisation Daho et à trois référent-liberté, la famille se voit proposer un hébergement bénévole, puis une nouvelle proposition d'hébergement qu'elle refuse. Enfin, la famille se voit proposer un hébergement dans le diffus où elle vit actuellement. L'appartement est plus confortable et Rosa et Nabil ont chacun leur chambre. Les deux enfants ont fait le choix de rester dans l'établissement d'origine, proche de leur premier hébergement, chez le cousin de la famille : le trajet le matin est long, mais ils souhaitaient ne pas être séparés de leurs amis de l'école.

« **Nabil (8 ans)** : J'ai pas envie de sortir de l'école, j'ai pas envie d'échanger mon école.

Rosa (10 ans) : On a pris l'habitude.

Enquêtrice : vous vouliez rester à l'école avec vos copains et vos copines ?

Rosa : Oui !

Nabil : Oui ! »

Aujourd'hui, Rosa et Nabil ont chacun leur chambre, de l'espace pour jouer et pour faire leurs devoirs. La stabilité de l'appartement dans lequel ils évoluent leur permet de s'épanouir et de grandir plus sereinement.

« Avant, quand j'étais dans l'école, je savais pas dire un mot, je parlais pas. C'était comme si j'étais muette. Et du coup, là, je sais parler. Avant, je faisais pas des exercices, je faisais des autres trucs. Du coup j'étais un petit peu triste de ne pas faire la même chose que les autres. Et là, je fais la même chose et je sais parler. » (Rosa, 10 ans)

« Et moi j'ai gagné une médaille et une coupe au foot ! » (Nabil, 8 ans)

Tous deux se sentent rassurés d'être avec leurs parents dans cet appartement, même s'ils comprennent bien qu'ils ne pourront pas y rester indéfiniment.

« Et en fait, ici, c'est bien, mais il y a un truc qui me dérange un petit peu, c'est quand ils viennent nous voir, l'association, ils fouillent mes affaires, et du coup ça me gêne un petit peu. » (Rosa, 10 ans)

III. Faire avec la promiscuité : quand le quotidien des enfants devient une épreuve, faute de place

Les familles, plus que les autres ménages hébergés chez des tiers au vu du nombre de leurs membres, doivent composer avec une promiscuité importante qui vient contraindre leur quotidien.

« [On vivait] avec lui [l'hébergeur], dans son appartement. Il nous donnait une petite chambre, on dormait tous les cinq là-bas. Mais c'était son appartement, avec sa femme et sa fille, et tout. » (Anissa, mère de trois enfants actuellement hébergée chez des tiers par intermittence avec la rue)

Le manque d'espace pour vivre, pour jouer, ou encore l'absence d'intimité, génèrent de l'inconfort, qui lui-même, reproduit dans le temps et subi de façon permanente, peut engendrer des tensions souvent difficilement maîtrisables, en particulier pour les enfants.

« **Salma** : Des fois, mon mari, il revient du travail, il dort, on peut même pas jouer, crier. Quand il rentre à sa chambre, il ferme la porte, il dort, et Nabil et Rosa font ce qu'ils veulent, mais on peut pas bouger.

Rosa (10 ans) : C'était trop petit donc on restait qu'allongés. »

A l'image du « congélateur » évoqué par Nabil, 8 ans, le logement où il a vécu était si petit qu'il ne pouvait pas s'y déplacer, avec la sensation d'être enfermé, en quelque sorte, comme dans une boîte.

« C'est qu'avant, quand c'était là-bas, j'arrivais pas à marcher, c'était comme si on était dans un petit truc. Dans un congélateur [rires]. » (Nabil, 8 ans)

Les entretiens menés auprès des enfants l'ont été en s'appuyant sur l'utilisation de méthodes de facilitation graphique pour étudier cet aspect : il leur a été proposé, par exemple, de choisir entre plusieurs images⁵ pour décrire, au mieux, selon leurs propres ressentis, le lieu de l'hébergement.

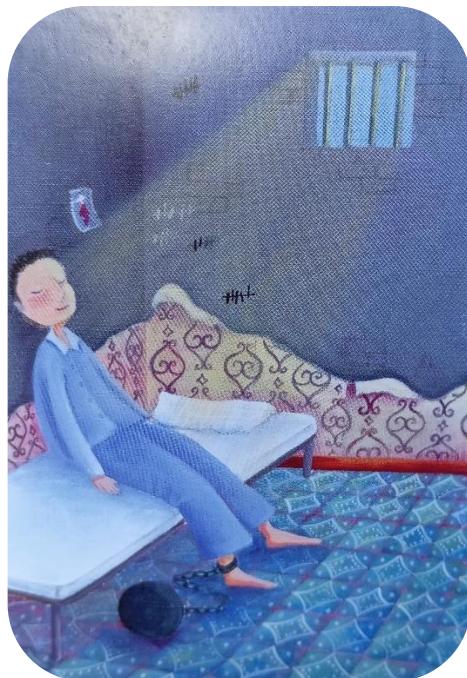


Image n°1 tirée du jeu Dixit © choisie par Rosa (10 ans) pour décrire le lieu d'hébergement

« **Enquêtrice** : Qu'est-ce qui t'as inspirée dans cette image [Image 1] ?

Rosa (10 ans) : Je vois que c'est une petite maison... Et du coup elle est petite et peut-être qu'il [le personnage sur la carte] en avait marre ?

Enquêtrice : Toi, tu en avais un peu marre d'être là-bas ?

Rosa : Oui...

Nabil (8 ans) : Moi : celle-là [indique l'image 2] !

Enquêtrice : Ah oui, pourquoi ?

Nabil : Parce qu'en fait, c'est un peu petit. »

⁵ Jeu Dixit ©

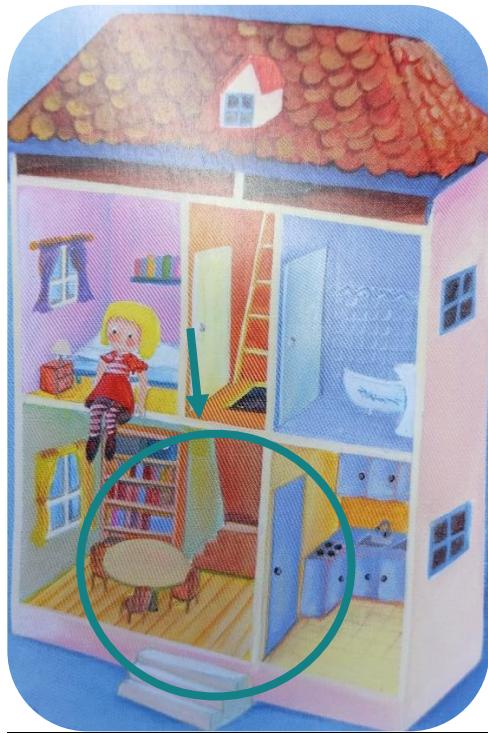


Image n°2 tirée du jeu Dixit © choisie par Nabil (8 ans) pour décrire le lieu d'hébergement

Ces images, couplés aux mots des deux enfants, décrivent des lieux d'hébergement exiguës concordant avec des espaces de vie restreints et insuffisants, illustrant parfaitement les difficultés liées à la promiscuité dans l'hébergement chez des tiers. Le mobilier est bien souvent, lui aussi, précaire, comme dans l'exemple ci-dessous où le matelas unique fait office de couchage pour quatre personnes (les parents et leurs deux enfants).

« **Rosa (10 ans)** : Parce qu'il y avait une cuisine ici, et il y avait le lit [image 2].

Salma : Une chambre, et en même temps une cuisine [...]. Oui, juste un lit, mais on dort tous les quatre [elle rit, les enfants rient]. Mais on dort comme ça [les uns à côté des autres]. Et moi, comme j'ai les pieds qui sortaient, j'étais enceinte, j'avais mis – comment on dit ? – une petite table [pour soutenir ses pieds dessus].

Enquêtrice : Donc vous étiez sur le lit [vers la maman], et vous aussi [vers les enfants] tous les deux ?

Rosa : Oui

Salma : Les quatre !

Nabil : Il n'y avait qu'un lit comme ça [rires].

Rosa : Normalement c'était pour deux personnes, du coup il était un petit peu petit. »

De même, la contrainte spatiale oblige bien souvent les enfants à occuper l'espace où il est disponible, en s'installant, par exemple, sur le lit pour faire leurs devoirs. L'adaptation est donc nécessaire et permanente.

« **Mère d'Haviva** : Des fois tu peux pas te mettre au salon pour faire tes devoirs, parce que c'est occupé. [S'adressant à l'enquêtrice :] Parce qu'elle fait les devoirs sur mon lit.

Haviva (6,5 ans) : Je fais les devoirs dans la chambre des parents. C'est moi qui les fais !

Enquêtrice : Vous êtes combien, en tout [dans la maison] ? Tu sais compter ?

Haviva : [Elle compte sur ses doigts] 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

Enquêtrice : Vous êtes 8 ?

Sa maman : C'est 10 ! Il y a des embrouilles des fois, quand on veut dormir. »

IV. Faire avec des conditions de vie parfois indécentes mettant en péril la qualité de vie des enfants

En plus d'une suroccupation quasi certaine, les logements servant d'hébergement peuvent frôler l'indécence et compromettre le bien-être des occupants, dont celui des enfants. On peut citer, à titre d'exemple, la présence de nuisibles – comme la présence de cafards, décrite par Rosa et Nabil ou de puces –, d'une humidité persistante, de fortes variations de températures (chaudes ou froides) : autant d'éléments qui participent à priver les personnes de conditions de vie dignes.

« Des fois, on n'avait pas l'électricité. » (Salma et Mounir, parents de Rosa et Nabil)

« Salma : Et les cafards...

Enquêtrice : Ah oui, les cafards... ça vous faisait un petit peu peur [vers les enfants] ?

Rosa (10 ans) : Si, un petit peu.

Nabil (8 ans) : Il y avait beaucoup de cafards. J'aime pas : ils m'éner�ent ! Et après, je veux l'écraser.

Rosa : Il avait peur de l'écraser sur les habits !

Salma : C'est moi qui surveille toute la nuit, les oreilles de mes enfants !

Enquêtrice : Vous aviez peur que ça vienne dans les oreilles ?

Nabil : Et ici [en montrant ses narines] !

Salma : Oui, toujours !!

Nabil : Même ici [en montrant sa bouche] ! »

L'épisode des puces découvertes dans la literie de l'hébergement qu'occupent Salma, son mari et ses enfants illustre la charge mentale que représente le fait de devoir entretenir un logement indécent, rempli de nuisibles.

« Salma : Et la surprise quand on a trouvé les puces : c'était un cauchemar pour moi !

Rosa (10 ans) : Elle faisait que de me regarder les cheveux.

Enquêtrice : Pour voir si tu en avais dans les cheveux ?

Salma : Pleurer, pleurer, pleurer, je marche et je pleure, l'eau de Javel, tous les jours je nettoie, et mon mari m'a dit : « Tu sais, c'est le sommier ». Et quand on a ouvert le sommier c'était la catastrophe. J'ai pris mes enfants chez ma copine. Je lui ai dit : « S'il te plaît ! Je vais laisser mes enfants là, 2h, 3h, je reviens ». J'ai mis mes gants, tout, il a ramené l'aspirateur de son patron de ménage, j'ai nettoyé, j'avais des [montre ses mains]...

Enquêtrice : Des brûlures ?

Salma : Oui, avec l'eau de Javel. »

Au-delà de l'inconfort immédiat, vivre dans de telles conditions accentue la précarité et la fragilisation des familles.

L'indécence du logement peut par ailleurs engendrer des risques pour la santé physique des parents comme pour celle des enfants. Les conditions d'habitat (humidité propice au développement de maladies comme l'asthme ou les allergies, ou promiscuité propice à la transmission de potentielles maladies) ont un impact direct sur le renforcement de problèmes de santé déjà existants, ou sur l'apparition de nouveaux.

« Enquêtrice : Ça devait pas être simple. Et c'est toi qui fais un peu d'asthme ?

Rosa (10 ans) : Oui, c'est moi !

Salma : Astmatique, allergique.

Enquêtrice : Et tu étais un peu astmatique dans l'appartement ?

Rosa : Trop !

Salma : Tous les jours, malade ! Et elle est rentrée à l'hôpital plusieurs fois.

Enquêtrice : Tu t'en souviens ?

Rosa : Oui, j'étais restée beaucoup de jours, plus qu'une semaine.

Enquêtrice : A l'hôpital ?

Rosa : Oui. C'était surtout les nuits : j'arrivais pas à dormir.

Salma : Elle peut pas respirer. »

FAIRE AVEC LE FAIT DE N'ETRE PAS CHEZ SOI

Le sentiment de ne pas être chez soi est partagé par la très grande majorité des ménages hébergés chez un tiers. S'il est évident pour les ménages les plus instables dans leur hébergement, et qui doivent en changer très fréquemment – voire tous les jours –, il se ressent également dans le fait de rechercher en permanence l'adaptation aux rythmes de vie des hébergeurs pour déranger le moins possible. Cette recherche d'adaptation permanente se ressent dans le discours des enfants, qui la subissent. Mais parfois, dans de rares cas – souvent dans une situation d'hébergement citoyen – le fait de n'être pas chez soi est ressenti positivement par les enfants, qui évoquent des moments de partage et de loisirs avec leurs hôtes.

I. S'adapter pour déranger le moins possible les hébergeurs

Par politesse, peur de déranger ou par nécessité, les personnes hébergées chez des tiers souhaitent parfois limiter leur présence dans le logement.

De même, lorsque l'on ne dispose pas de chambre ou d'espace à soi, il est parfois difficile de rester toute la journée dans un lieu où l'on ne peut pas réellement s'isoler ou se reposer : l'extérieur devient alors une échappatoire de l'espace exiguë.

Rester dans l'hébergement peut aussi générer les tensions, en particulier quand l'espace commun est petit : sortir est alors une solution pour ne pas « saturer » l'hébergeur et préserver une bonne entente. Puis, les rythmes de vie ne sont pas toujours les mêmes entre hébergeur et hébergé : pour éviter de déranger les autres occupants de l'espace, les personnes peuvent préférer s'absenter, et notamment avec des enfants. Il faut alors trouver des lieux adaptés à ces derniers pour passer le temps.

« Des fois je vais à la bibliothèque avec mes enfants pour rester. » (*Salma, mère de Nabil et Rosa*)

« **Salma** : Oui ensemble et toujours on part à [centre commercial], on était toute la journée à [centre commercial], des fois je me disais les caméras ils vont se dire qu'ils sont là tous les jours [rires] ! On reste là-bas. Sinon il y avait le parc de Villeneuve, je prends les enfants pour laisser mon mari dormir un petit peu.

Rosa (10 ans) : Et des fois je retrouve mes copines au parc

« **Enquêtrice** : Et vous aviez d'autres amis chez qui vous pouviez aller, vous disiez ?

Rosa (10 ans) : C'est pas vraiment des amis.

Salma : C'est juste des connaissances, la vérité. C'est comme les mamans des élèves, des enfants qui sont avec mes enfants, de l'école.

Enquêtrice : Elles vous ont proposé de venir de temps en temps dormir avec les enfants ?

Salma : C'est pas dormir, non. Moi, presque toute la journée, je restais à [centre commercial]. Parce que j'avais des sorties, des fois, avec mes enfants, et je pouvais pas faire les aller-retour. »

« **Salma** : A chaque fois, il disait : « Viens. » Mais lui aussi, il a des enfants. Alors pendant les vacances, des fois, il ramenait ses enfants, alors que... [...] Parce qu'il travaille. Il part à Lyon, et il nous laisse, et tout.

Enquêtrice : Ah oui. Mais du coup, c'était irrégulier.

Salma : On pouvait pas savoir. C'est pour ça : j'étais trop stressée... »

« Nous, on était en haut. [...] Des fois, on pouvait pas trop faire du bruit... Tôt le matin, ils se réveillent. Ils sautent, ils jouent. » (*Mère d'Haviva*)

II. Parfois, participer à des loisirs bienvenus quand ils ne sont pas impossibles

Souvent, en raison de la promiscuité des lieux, du désir de ne pas déranger outre mesure les hôtes ou de déménagements permanents qui empêchent tout investissement des lieux par les enfants, le partage de loisirs ou de moments en famille se révèle difficile, quand il n'est pas tout bonnement impossible.

« Il [Nabil, 8 ans] prend le ballon. Je lui dis : « Nabil, arrête ! » Il me dit : « Mais je joue où ? » Comment tu veux faire ? Même avec les jouets, il n'y en a pas. » (Salma, en couple avec enfants)

En revanche, certains enfants – se remémorant une période où ils étaient logés avec leur famille au sein d'un hébergement citoyen – évoquent des moments joyeux, où ils partagent apprentissage d'une activité sportive, atelier de cuisine ou tout simplement des jeux d'extérieur avec leurs hébergeurs, leurs copains ou leur famille – frères, sœurs ou parents. C'est notamment le cas d'Haviva, 6,5 ans, ou de Fouad⁶, 12 ans, qui se souviennent tantôt des fêtes (anniversaire, Noël) passés « en famille », tantôt des moments partagés en cuisine, tantôt du vélo offert et sur lequel on apprend à pédaler.

« Et Mado [qui héberge la famille de Fouad] m'a demandé de l'aider en cuisine, de lui apporter des choses. Elle m'a acheté un vélo, et elle m'a appris à monter sur le vélo. Et là, je suis devenu super en vélo. » (Fouad, 12 ans)

« Elle [Mado] a emmené les enfants au zoo. Elle nous a emmenés à la Bastille. » (Père de Fouad)

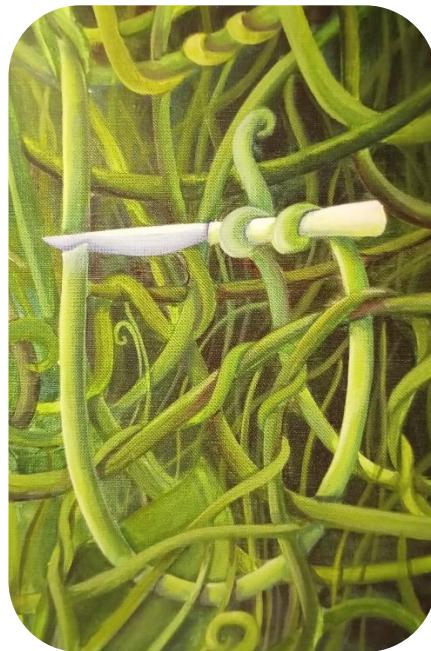


Image n°3 tirée du jeu Dixit © choisie par Haviva (6,5 ans) pour décrire ses loisirs dans l'hébergement citoyen

« Un grand jardin. Et des jeux pour s'accrocher ! Une balançoire. Ah oui, et il y avait des ruches ! Des abeilles. » (Haviva, 6,5 ans)

« [Une chose qui me rendait heureuse :] D'aller jouer dans le grand jardin, derrière. Où il y a la balançoire. » (Haviva, 6,5 ans)

⁶ Voir la contribution de l'OHL : « Hébergements citoyens : le chemin vers l'institutionnalisation de l'hébergement chez des tiers ? »

« J'ai fêté mon anniversaire, là-bas. » (Haviva, 6,5 ans)

« **Père d'Haviva** : Et qu'est-ce que tu as fait, l'année dernière, avec Clothilde, en hiver ?

Haviva (6,5 ans) : Le ski ! [...] Et quand c'était Noël, je faisais des biscuits de Noël. »

UNE FRAGILISATION DE L'ENFANT QUI TRAVERSE L'ECOLE, LES LIENS SOCIAUX ET LA SANTE MENTALE

Comme évoqué précédemment, les changements d'établissement récurrents peuvent entraîner des pertes de repères et d'habitudes pour les enfants. Leur scolarité peut également être compromise lorsque les conditions d'hébergement ne leur offrent, par exemple, ni le cadre matériel propice ni la concentration nécessaire à la réalisation des devoirs.

« **Enquêtrice** : Oui, je parle de celle-là [image 2] dont tu me parlais tout à l'heure. Est-ce que tu arrivais à faire tes devoirs ?

Nabil (8 ans) : Non.

Rosa (10 ans) : Non, on ne restait que assis.

Nabil : Il y avait juste, là, un lit.

Rosa : Oui, juste un lit ici, là une fenêtre, et ici la porte. [...]

Enquêtrice : Et vous les faisiez là-bas, ou à l'école [vos devoirs] ?

Rosa : On les faisait à la garderie. »

Être hébergé chez un tiers, c'est aussi se trouver parfois en difficulté pour maintenir et développer ses liens sociaux. En effet, au-delà de la honte que peuvent ressentir les enfants vis-à-vis de leurs conditions d'hébergement, quand une demande émane malgré tout de leur part auprès des parents pour, au même titre que leurs camarades, inviter des amis à la maison, il est difficile pour les adultes d'y répondre positivement, en raison des contraintes matérielles impliquées par ce type d'hébergement.

« Quand j'étais à [nom de la commune], chez le cousin, tous les jours elle me disait : « Maman, je veux inviter mes amis. » Mais je dis : « On invite où ? » » (Salma, mère de Nabil et Rosa)

De même, les enfants peuvent se retrouver confrontés à des situations sociales délicates, où leurs pairs ou certains des adultes qui les entourent prennent conscience de la précarité de leur situation, et où il devient alors difficile pour eux d'assumer cela aux yeux de tous et de toutes. Le sentiment de honte n'est, pour certains des enfants rencontrés, jamais bien loin.

« **Enquêtrice** : Et toi, tu aimais, justement, aller chez ta copine ?

Rosa (10 ans) : J'aime aller chez elle, mais j'ai un petit peu la honte.

Enquêtrice : Et tu lui disais, à ta copine, ou tu ne préférerais pas trop lui dire ?

Rosa : Euh, non, pas trop lui dire. »

« Ma grande [l'aînée de ses enfants]... Elle est un peu compliquée... Elle veut pas parler pour toutes les choses... Parfois, je parle avec une amie, elle me dit : « Maman, pourquoi tu parles de notre situation ? Ok, c'est dur, maman, c'est compliqué, maman, mais on est ensemble. Ce que tu dis à cette personne... Est-ce qu'elle va te trouver une solution ? » Je dis : « Moi, juste, je raconte. Et peut-être qu'il va y avoir une personne qui va nous aider. » « Non, maman ! Non, maman : tu dis pas ! » [...] Par contre, avec moi et son père, elle arrête pas de parler ! Parfois, ils [les trois enfants] me cassent la tête ! [Rires] Parfois, les trois, il parlent ! Pipipipipip [imitant le son de pipelettes]... Ma fille, avec

nous, elle arrête pas de parler, mais quand tu pars avec elle dehors, elle est discrète. » (Anissa, mère de trois enfants actuellement hébergée chez des tiers par intermittence avec la rue)

Les situations d'hébergement chez des tiers, au regard des nombreux éléments évoqués précédemment, engendrent inéluctablement de l'anxiété et du stress chez les personnes concernées, et particulièrement chez les enfants. Pour les préserver et les protéger de leurs propres inquiétudes et des faux espoirs qu'ils pourraient véhiculer, les parents déploient généralement des stratégies, qui ont parfois du mal à « duper » les enfants, ces derniers se révélant extrêmement attentifs et perspicaces quant à leur environnement.

« Et quand j'étais avec mon père, ils l'ont appelé. C'était bizarre : il est parti, il a pris du temps pour parler, et moi j'ai continué à donner les choses [Rosa a accompagné son père dans une mission de bénévolat qu'il réalise au sein d'une association d'aide humanitaire], et après, il voulait pas dire. Je lui ai dit : « Qui t'a appelé ? » Et il a fait un mensonge, il a dit que c'était maman. Et quand on est rentrés à [nom de la commune], il m'a dit [pour l'appartement] et j'étais trop contente ! » (Rosa, 10 ans)

La perspicacité des enfants peut parfois représenter un fardeau pour eux : ils soutiennent leurs parents tout en partageant leur stress. Cette sensibilité et cette finesse émotionnelles peuvent parfois les transformer en « enfants-éponges », absorbant les inquiétudes et l'anxiété de leurs parents.

« Enquêtrice : Vous réfléchissiez ?

Salma : Je réfléchissais, oui : « elle va faire quoi l'assistante ? ». Toujours.

Enquêtrice : [Vers les enfants] Et ça vous stresse quand votre maman est stressée ?

Nabil (8 ans) : Oui.

Rosa (10 ans) : Oui, et des fois ils viennent et ils nous disent : « C'est pas chez vous », « Vous êtes pas chez vous ». C'est comme si on n'avait pas de maison, qu'on vivait dehors, et du coup je suis triste. »





POUR EN SAVOIR PLUS

OBSERVATOIRE DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT

17b avenue Salvador Allende,
38 130 Echirolles

CONTACT

observatoire@untoitpourtous.org
04 76 22 66 05 / 07 84 03 92 89

Décembre 2025

Conception : Observatoire de l'Hébergement et
du Logement